MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence Unique du Mandat : _____

Type de prélèvement SEPA : Récurrent – prélèvement semestriel

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la communauté de communes du Pays de Chantonnay à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la communauté de communes du pays de Chantonnay.

Identifiant Créancier SEPA

FR93ZZZ547550

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé
- Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pourrez obtenir auprès de votre banque.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, prénom : **Adresse :** **Code postal :** **Ville :** **Pays :**	**Nom :** Communauté de communes du Pays de Chantonnay **Adresse :** 65 av du Général de Gaulle BP 98 **Code postal :** 85111 **Ville :** Chantonnay Cedex **Pays :** France

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

Identification Internationale (IBAN)	Identification Internationale de la banque (BIC)
|_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|	|_|_|_|_| |_|_| |_|_| (|_|_|_|)

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

Le présent formulaire est à retourner au Syndicat de Collecte des Ordures ménagères, **accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire** (au format IBAN BIC) à l'adresse suivante :

SCOM
Pôle Environnemental du Grison
Route de Monsireigne
85110 SAINT PROUANT
Ou par e-mail à l'adresse : **contact@scom85.fr**

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES
Le Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères Est Vendéen traite vos données à caractère personnel uniquement dans le cadre de la gestion de votre dossier et ce, conformément à la Loi Informatique et Liberté (loi n°78.17 du 06/01/1978) et au règlement Général à la Protection des Données (Règlement (UE) 2016/679 du 25/05/2018. Vos données personnelles sont conservées par le Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères Est Vendéen le temps nécessaire à la gestion de votre dossier et selon les critères légaux en vigueur. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition des données vous concernant, dans les conditions prévues par la règlementation. Pour les faire valoir et pour plus d'informations adressez votre demande à l'adresse ci-dessus ou sur contact@scom85.fr.